

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annance n° 2197

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

531 978 906 RCS Lyon.

TECH2MARKET.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 53, avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BIOT du 18/04/2018, La société IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE, société par actions simplifiée au capital de 117 064 euros, dont le siège social est 2000, route des Lucioles Thalès B, sophia Antipolis 06410 BIOT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 439 690 991 RCS ANTIBES, et La société TECH2MARKET, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 53, avenue Albert Einstein 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 531 978 906 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TECH2MARKET par la société IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE. La société TECH2MARKET ferait apport à la société IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE de la totalité de son actif, soit 1 423 707,00 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1 183 508,00 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 240 199,00 euros. La société IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE détenant la totalité des 1 000 actions composant le capital social de la société TECH2MARKET, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de TECH2MARKET détenues par IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE un mali de fusion de 460 169,00 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/06/2017, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par TECH2MARKET depuis le 01/06/2017 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE. La société TECH2MARKET sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de LYON pour la société TECH2MARKET en date du 19/04/2018, - au greffe

du Tribunal de commerce d'ANTIBES pour la société IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE en date du 19/04/2018..

